

FICHE EXPERIENCE
Conseil Général du Cantal
Région Auvergne

Un pari sur les TIC et les télécentres

Comme dans la plupart des territoires ruraux, les préoccupations principales des élus de département du Cantal (260 communes, 150 778 habitants) sont l'ouverture et le désenclavement afin d'assurer un minimum de services à la population et être en mesure d'accueillir de nouvelles populations. Les technologies de l'information ont été choisies comme outil privilégié, avec l'émergence des portails de services qui permettent d'accéder aux services de partout. Parallèlement à cela, constatant que les régions fortement agglomérées souffrent de densités de populations trop importantes (circulation des personnes engorgée, locaux trop chers, salariés stressés et donc moins productifs), le Cantal propose à ces populations en concertation avec leurs employeurs, de télé travailler dans un cadre de vie idéal et des conditions technologiques optimales : dans des lieux appelés télé centres. (espaces hébergeant des travailleurs salariés ou indépendants s'installant à la campagne et exerçant leur activité à domicile ou de façon nomade. Le télé centre leur permet de travailler au moins une partie de leur temps dans un espace professionnel à proximité de leur domicile de leur clientèle ou de leur résidence secondaire).

Action réalisée

En 1998, le Conseil Général du Cantal a initié le plan CYBERCANTAL qui a permis de déployer dans chaque canton des lieux ouverts à la population équipés de matériels informatiques et multimédias gérés par des animateurs. Ce réseau a été récompensé en 2003 (label Espace Public numérique (EPN)) puis en 2005 par la charte « NetPublic ». CYBERCANTAL 2 a marqué une nouvelle étape : celle des usages innovants. Ce nouveau dispositif est ainsi décliné en trois domaines :

CYBERCANTAL « Grand Public » : -Fourniture de 10 PC par collègue acquis par le Conseil Général et placés dans les salles CyberCantal. -Aide pour l'embauche d'animateurs CyberCantal. -Cartable électronique (ou bureau virtuel) proposant aux collégiens cantaliens un Espace Numérique de travail (ENT) accessible via le web, à partir de la classe, du domicile, des centres de ressources, et proposant des services pédagogiques innovants (cours, exercices, documentation multimédia)

CYBERCANTAL Territoires portail service-public.fr qui permet aux citoyens de réaliser l'ensemble des procédures administratives du domicile via le Web. Cependant, un bon nombre de cantaliens n'utiliseront pas le dispositif pour des raisons diverses : pas d'équipement informatique, insuffisance de savoir-faire, manque de confiance envers le numérique. C'est pourquoi, le Conseil Général équipe un lieu par canton (Maison de services publics, Mairie, Communauté de Communes, Centre de Ressources CyberCantal, ...) d'une borne connectée au haut-débit permettant l'accès à ces services. Le personnel communal et intercommunal sera formé pour accompagner les usagers.

CYBERCANTAL « entreprises » : Le Conseil Régional a initié le plan "Auverdata" qui apporte une aide aux entreprises pour tous les investissements liés aux connexions à Internet par satellite à un taux de 50%. Cette solution permet à des entreprises situées dans des zones non adslisables d'accéder au haut débit.

Résultat Le Conseil général a répondu à un appel à projets lancé par la DIACT et a été retenu pour l'implantation de 7 télé centres. Les mises en service se font progressivement d'avril à décembre 2007. Le démarchage et la promotion auprès des grands groupes nationaux sont assurés par le Conseil Général, en collaboration avec Cantal Expansion et le réseau National des Télécentres, afin de les inciter à délocaliser leurs salariés vers le Cantal.

Contact : Fabien Miedzianowski 04 71 46 20 26